



VENTE SUR INTERNET. RECOURS EN CAS DE DEFAUT

Par **ENQUETEDEREPOSE**, le **26/01/2009** à **12:40**

Madamle, Monsieur

L achat que je viens de faire sur le site de CDISCOUNT m'a été livré défectueux. L appareil de fonctionnait pas à sa mise en route. Après de multiples appels vers les différentes plateformes tél (Info client et SAV) j ai fini par obtenir un bon de retour de CDISCOUNT. Mon produit est onc reparti sur la plateforme de CESTAS ds le 33 via chronopost dont je conserve la traçabilité. Nous sommes le 26 et je n ai à ce jour Absolument AUCUNES NOUVELLES de mon achat, de mon SAV

Je trouve ceci ABUSIF et CONSTERNAT de non professionalisme.

Je suis désabusé, déconcerté devant une telle machine à broyer du consommateur. Je n ai aucun recours autre qu'appeler par tel. (à ce jour les communications m'ont déjà coûté 103, 83 euros de taxation numero special. C est scandaleux !

Il n existe AUCUN moyen d ecorrespondre par e-mail avec le service SAV, et ainsi de conserver la traçabilité des échanges, des rponse tout simplement d'un suivi normal.

Mon produit, payé comptant n'est même plus entre mes mains. Depuis maintant trois semaines je suis privé de sa jouissance et je suis amère d'avoir été un client correct qui a honorer la partie de son contrat.

Quel recours me conseillez vous ? Dois je prendre un avaocat ? Combien cela va t il me couter pour obtenir mon produit déjà payé?